



## Réaménagement qualitatif de la RD 10P

*Au nord du territoire communal, la route de Lagny (RD 10P) permet de rejoindre la Francilienne, Noisiel, ou Vaires-sur-Marne via la RD 34A.*

*Le réaménagement qualitatif de cet axe, très utilisé au quotidien par de nombreux véhicules et également cyclistes, vise à rendre cette voirie et ses abords plus attractifs et apaisés.*

*Ceci grâce notamment à la rénovation de la chaussée et de ses abords, à la création d'un éclairage public, à la reprise des pistes cyclables et des passerelles piétonnes sans oublier des aménagements paysagers ambitieux.*

*Deux périodes de travaux vont se succéder, avant et après les Jeux Olympiques de Paris 2024, afin de transformer de fond en comble cette entrée de ville nord de Torcy.*

## Calendrier



Durant les travaux :  
mise en place d'une  
circulation alternée

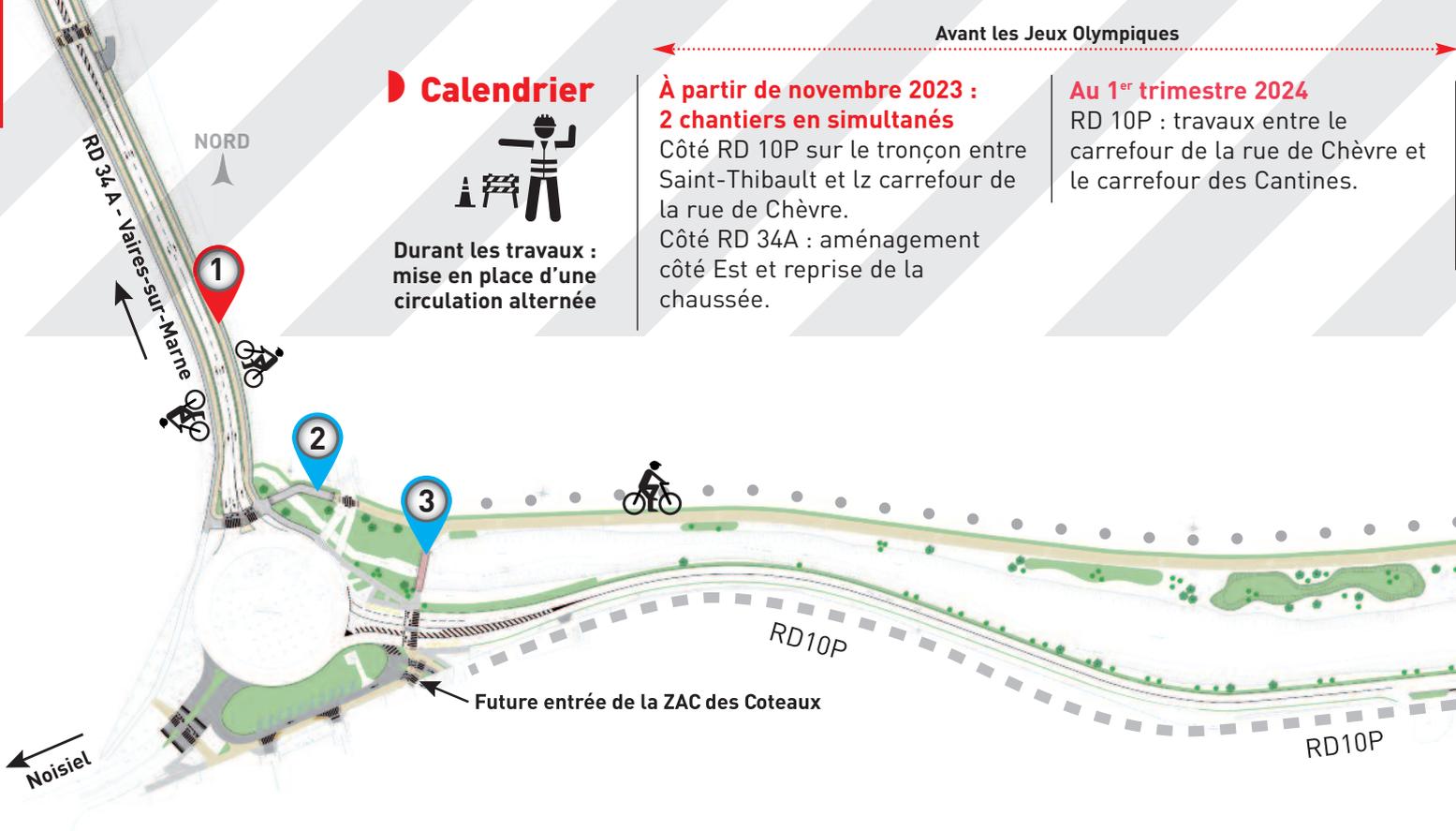
### À partir de novembre 2023 : 2 chantiers en simultanés

Côté RD 10P sur le tronçon entre  
Saint-Thibault et le carrefour de  
la rue de Chèvre.

Côté RD 34A : aménagement  
côté Est et reprise de la  
chaussée.

### Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

RD 10P : travaux entre le  
carrefour de la rue de Chèvre et  
le carrefour des Cantines.



## Voirie

Réfection totale de la voirie de la  
RD10P et de la piste cyclable.  
Deux interventions successives  
prévues :

- La ville de Torcy va installer sur tout le linéaire de la RD 10P des bordures anti stationnement notamment à la place des actuelles barrières de sécurité et procédera à la rénovation intégrale et à l'élargissement de la piste cyclable le long de l'île de loisirs.
- Le département de Seine-et-Marne va entièrement reprendre les enrobés de la route de Lagny.

### Route de Vaires – RD 34A

- Avant les JOP Paris 2024, la ville de Torcy procédera à l'élargissement du trottoir et à l'aménagement de la piste cyclable en direction de Vaires-sur-Marne.
- Après les Jeux, les travaux consisteront en la suppression d'une voie de circulation depuis Vaires-sur-Marne, la création d'une piste cyclable unidirectionnelle en direction de Torcy et d'un trottoir côté Ouest.



## Des passerelles piétonnes rénovées, une nouvelle passerelle créée



Côté Pony Club et en bas de la rue de Chèvre, les deux passerelles existantes seront rénovées en totalité, la passerelle en bas de la rue de Chèvre élargie à l'occasion des travaux.



Une nouvelle passerelle sera créée au niveau du carrefour des Cantines afin de sécuriser le passage des cyclistes au niveau de la sortie du Pony club. Cette passerelle permettra de relier directement la piste cyclable de la RD 10P et la RD 34A, en direction ou depuis le pont de Vaires.



## Un nouvel éclairage public

Au niveau du carrefour des Cantines, les mâts d'éclairage public seront rénovés et passés en Led. Sur l'ensemble du linéaire de la RD 10P et de la RD 34A, les mâts actuels seront remplacés et des nouveaux seront installés.

Entre le carrefour des Cantines et la rue de Chèvre, l'éclairage public sera installé côté Zac des Coteaux de la Marne. Depuis la rue de Chèvre jusqu'à la Francilienne, côté Saint-Thibault-des-Vignes, l'éclairage sera installé du côté île de loisirs.

Sur l'ensemble de la piste cyclable, un système d'éclairage à détection permettra de limiter les coûts énergétiques et de protéger la petite faune.



**De mai à septembre 2024 :**

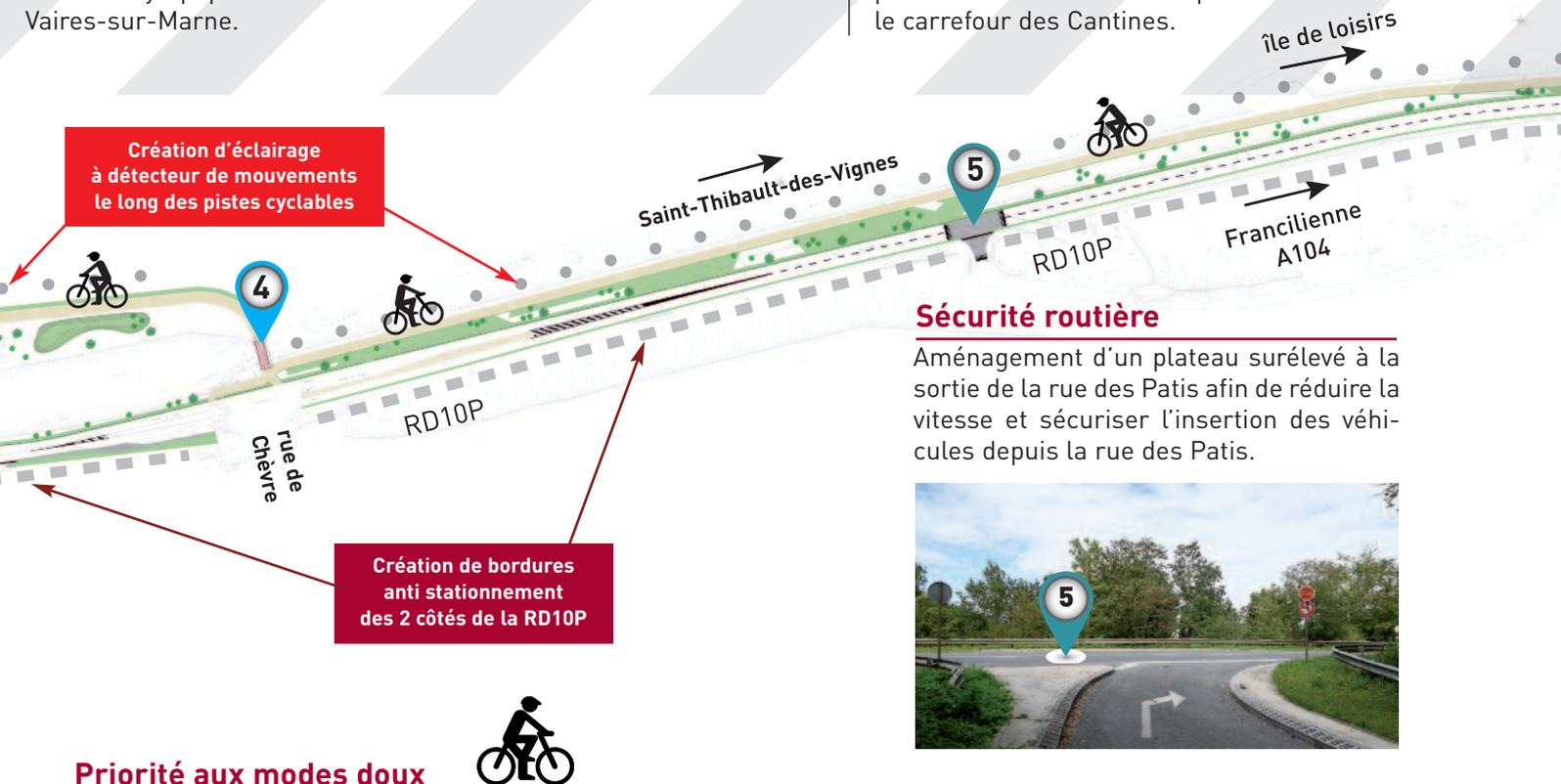
interruption du chantier en raison de la préparation et du déroulement des Jeux Olympiques 2024 sur le stade olympique de Vaires-sur-Marne.

**Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024**

Réalisation des voies vertes après le carrefour des Cantines jusqu'à Saint-Thibault et rénovation des passerelles.

**Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024**

Finalisation de la piste cyclable sur la RD 34A avec la voie pour le deuxième sens de circulation. Création de la nouvelle entrée pour la ZAC des Coteaux depuis le carrefour des Cantines.



Création d'éclairage à détecteur de mouvements le long des pistes cyclables

Création de bordures anti stationnement des 2 côtés de la RD10P

**Sécurité routière**

Aménagement d'un plateau surélevé à la sortie de la rue des Patis afin de réduire la vitesse et sécuriser l'insertion des véhicules depuis la rue des Patis.

**Priorité aux modes doux**

Le projet de modernisation des liaisons douces – pistes cyclables et piétonnes – de la RD 10P s'inscrit au cœur du réseau « Vélo Île-de-France\* » de la Région Île-de-France et du schéma directeur cyclable de l'agglomération Paris – Vallée de la Marne. Dans le cadre du « Vélo Île-de-France » et avec le soutien financier de l'agglomération, deux opérations sont prévues :

La voie actuelle réservée aux vélos le

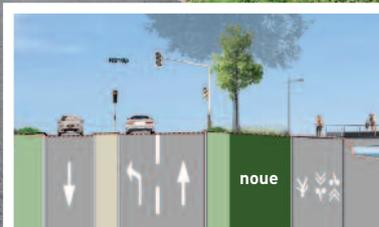
long de l'île de loisirs sera élargie et dotée d'un éclairage spécifique à détection.

Sur la RD 34A, deux pistes cyclables unidirectionnelles seront aménagées de chaque côté de la route passant au-dessus de la Marne. Côté Est, dans le sens carrefour des Cantines en direction de Vaires, la piste existante sera réhabilitée avant le Jeux Olympiques. Côté Ouest, la piste sera réalisée après les Jeux Olympiques 2024.

\***Le VIF : Vélo île-de-France** : La Région Ile-de-France investit 300 millions d'euros dans le réseau « Vélo Île-de-France » (ex RER-Vélo), un réseau de voies cyclables qui permettra de rejoindre Paris de tous côtés. Celle qui passera à Torcy reliera Val d'Europe à Châtelet. Un total de 11 itinéraires de 750 km au total est prévu entre 2025 et 2030. La phase 1, prévue pour fin 2025, est constituée de 450 km. **Plus d'infos [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

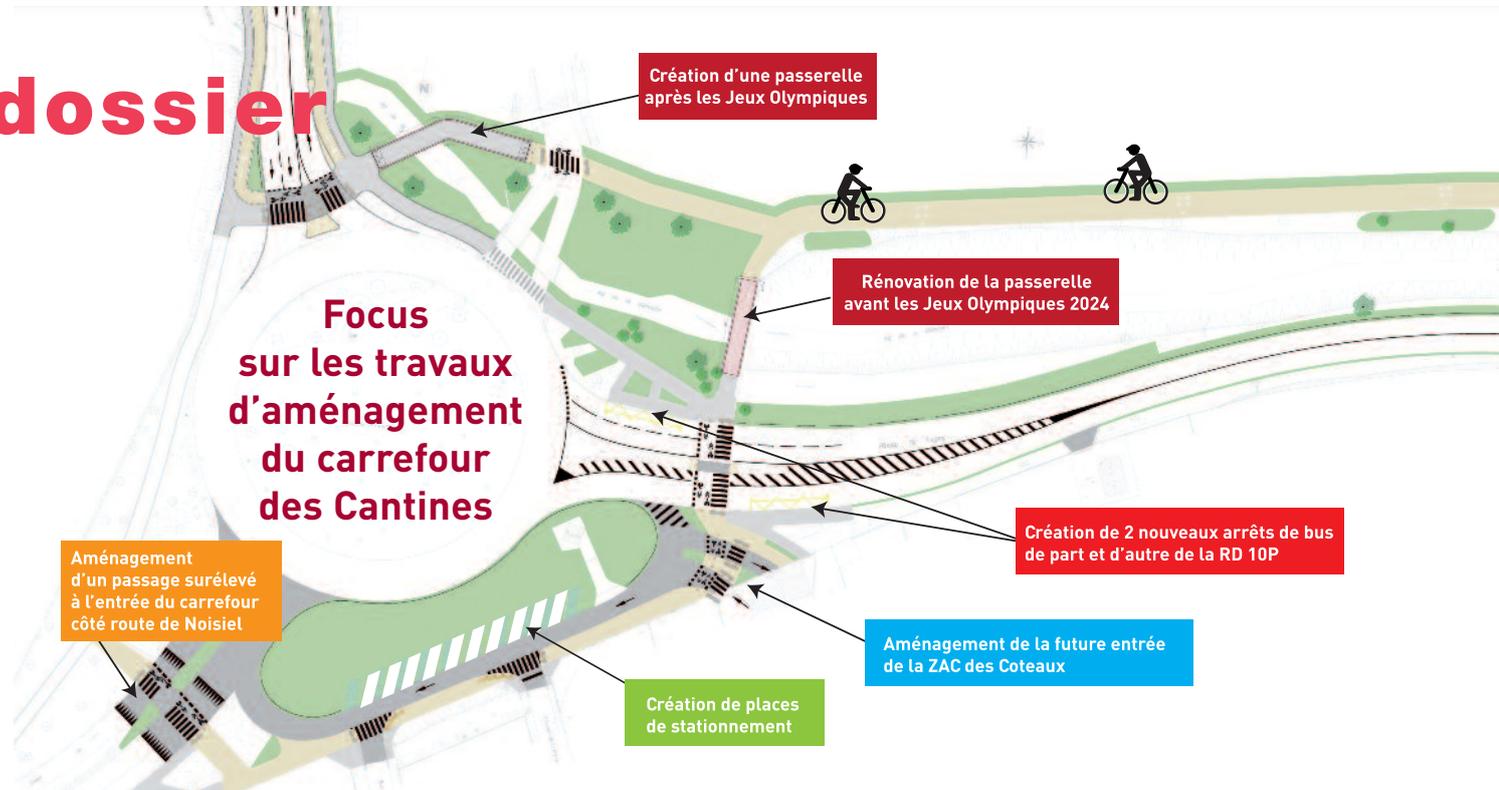
**Des aménagements paysagers de qualité**

Route de Noisiel



Finis les glissières de sécurité et les accotements dégradés.

Tout le long de la RD 10P, les nouvelles bordures des trottoirs s'accompagneront de l'aménagement d'une noue végétalisée entre la route et la piste cyclable afin de récupérer et filtrer les eaux de pluie à l'image de ce qui a été réalisé route de Noisiel.



## Financement

*Pour mener à bien ce projet de réaménagement de la RD 10P la Ville bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires financiers.*

**MONTANT DES TRAVAUX :**

**4 531 863 € H.T**

**MAITRISE D'ŒUVRE : 301 375 € H.T**

### POUR LA RÉALISATION DES PISTES CYCLABLES

- Région Ile-de-France dans le cadre du programme VIF\* :

**Etudes + Travaux : 1 701 800 €**

- Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

**Etudes + Travaux : 705 305 €**

- Etat « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables » dans le cadre du plan France relance :

**Etudes + Travaux : 751 923 €**

### POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Département 77 dans le cadre du FAC (Fonds d'aménagement communal) : 573 527 €

## Échangeur A104 - RD10P : projet d'aménagement d'un rond-point en 2025

